

|           |  |
|-----------|--|
| Démarche  | : Recrutement Enseignants-Chercheurs des écoles nationales supérieure d'architecture (ENSA) 2026 par MUTATION ou DETACHEMENT |
| Organisme | : DGDCER/SDESRAP   |

## Identité du demandeur

|          |                      |
|----------|----------------------|
| Email    | <input type="text"/> |
| Civilité | <input type="text"/> |
| Nom      | <input type="text"/> |
| Prénom   | <input type="text"/> |

## Formulaire

\*\*\*\*\*  
dossier de préparation pour démarche 2026  
\*\*\*\*\*

Le contenu du dossier de candidature est prévu selon la catégorie de recrutement dans l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture (JORF n°0027 du 1er février 2020):

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 15 janvier 2026.

### Fiche de poste

Les fiches de postes sont disponibles sur <https://choisirleservicepublic.gouv.fr>

## Type de demande

### N° de la fiche de poste

Vérification du n° de référence du poste : recopiez ici la référence de la fiche de poste débutant par 2025-

### Voie de recrutement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Mutation

Détachement

### Type de mutation ou détachement

S'agit-il d'une demande prioritaire ?

# Recrutement Enseignants-Chercheurs des écoles nationales supérieure d'architecture (ENSA) 202

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle (couples mariés)

rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle (couples liés par un PACS)

rapprochement du lieu de résidence de l'enfant

mutation pour raison de handicap

mutation pour affectation en qualité de proche aidant

demande non prioritaire

## Corps de recrutement

Vérifiez les informations sur la fiche de poste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Professeur.e (PR)

Maître.sse de conférences (MCF)

## Champ disciplinaire

Reprenez les informations de la fiche de poste

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Arts et techniques de la représentation (ATR)

Histoire et Cultures Architecturales (HCA)

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture (SHSA)

Sciences et techniques pour l'architecture (STA)

Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)

Ville et territoires (VT)

## Pièces à fournir pour la mutation/détachement

### Merci de respecter les consignes suivantes

•Enregistrer votre fichier PDF sous la forme : N° de profil de poste\_NOM\_Prenom\_Nom de la pièce

•Traduire en français les documents administratifs en langue étrangère

•Composer votre dossier uniquement des pièces demandées ci-dessous, classées dans l'ordre indiqué et à l'exclusion de toute autre pièce.

•La capacité maximale d'ajout de pièces-jointes est de 300 Mo par pièce-jointe

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration de candidature

Déclaration de candidature datée avec la signature du.de la candidat.e.

Il n'y a pas de déclaration de candidature type fournie par le ministère de la culture. La déclaration de candidature est laissée libre au.à la candidat.e.

La déclaration de candidature peut être manuscrite ou tapuscrite.

### Pièce d'identité

Copie d'une pièce d'identité avec photographie

# Recrutement Enseignants-Chercheurs des écoles nationales supérieure d'architecture (ENSA) 202

## département du lieu de résidence

## Date de naissance

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Arrêté de titularisation

OBLIGATOIRE pour les candidat.es au détachement :  
copie de l'arrêté de titularisation

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etat des services

Pour les candidat.es à la mutation :

état des services du.de la candidat.e permettant notamment d'établir sa qualité de maître.sse de conférences ou de professeur.e et l'exercice de ses fonctions en position d'activité depuis trois ans dans son école d'affectation, ou une attestation du.de la chef.fe d'établissement d'affectation l'autorisant à participer à la mutation si il.elle ne justifie pas de trois ans de fonctions d'enseignant.e-chercheur.se en position d'activité dans l'établissement, à la date de clôture du dépôt des inscriptions. Cette attestation doit viser l'avis favorable du CPS restreint.

Pour les candidat.es au détachement:

état de services permettant d'attester l'exercice de ses fonctions en position d'activité

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Curriculum vitae

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie des diplômes

Obligatoire pour les candidat.es au détachement.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités

Exemplaire relevant de tout type de pratique professionnelle et académique parmi ceux mentionnés dans le curriculum vitae

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Rapport de soutenance du diplôme détenue le cas échéant

Pour les candidat.es à la mutation :

copie du rapport de soutenance du diplôme détenue le cas échéant

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note pédagogique en lien avec la fiche de poste

Note pédagogique de 6 pages maximum permettant d'apprécier l'adéquation de la proposition au poste ouvert au recrutement.

## Pièces complémentaires à fournir pour une demande de mutation prioritaire: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle (couples mariés)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du livret de famille

# Recrutement Enseignants-Chercheurs des écoles nationales supérieure d'architecture (ENSA) 202

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes :  
Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle  
Condition: couple marié

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Extrait d'acte de mariage

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes :  
Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle  
Condition: couple marié

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dernier avis d'imposition commune

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes :  
Situation : rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle  
Condition: couple marié

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat de travail du.de la conjoint.e indiquant la date de début de la période d'activité et la commune où il exerce

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes :  
Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle  
Condition: couple marié

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de l'employeur du.de la conjoint.e en cours de validité

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes :  
Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle  
Condition: couple marié

## Pièces complémentaires à fournir pour une demande de mutation prioritaire : rejoindre une affectation en qualité de proche aidant, en application des articles L3142-16 à L3142-19 du Code du travail relatifs au congé de proche aidant

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

déclaration sur l'honneur du lien familial du demandeur avec la personne aidée

déclaration sur l'honneur du lien familial du demandeur avec la personne aidée ou de l'aide apportée à une personne âgée ou handicapée avec laquelle il réside ou entretient des liens étroits et stables ;

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

justificatif(s) de situation de la personne aidée

- Lorsque la personne aidée est un enfant handicapé à la charge du demandeur, au sens de l'article L. 512-1 du code de la sécurité sociale, ou un adulte handicapé, une copie de la décision prise en application de la législation de sécurité sociale ou d'aide sociale subordonnée à la justification d'un taux d'incapacité permanente au moins égal à 80 % ;
- Lorsque la personne aidée souffre d'une perte d'autonomie, une copie de la décision d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie mentionnée à l'article L. 232-2 du code de l'action sociale et des familles ;

## Pièces complémentaires à fournir pour une demande de mutation prioritaire : rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle (couples liés par un PACS)

# Recrutement Enseignants-Chercheurs des écoles nationales supérieure d'architecture (ENSA) 202

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie intégrale de moins de 6 mois de l'acte de naissance des partenaires précisant l'identité de l'autre partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes:

Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle

Condition: couple lié par un PACS

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif administratif établissant l'engagement dans les liens du PACS

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes:

Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle

Condition: couple lié par un PACS

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dernier avis d'imposition commune

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes :

Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle

Condition: couple lié par un PACS

Avec MON.FRANCECONNECT.gouv.fr vous pouvez accéder directement à votre document en cliquant sur le lien suivant :

<https://mon.franceconnect.gouv.fr/Redirect/?scope=BoutonDGFiP>

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail du conjoint indiquant la date de début de la période d'activité et la commune où il exerce

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes:

Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle

Condition: couple lié par un PACS

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de l'employeur du.de la conjoint.e en cours de validité

PIÈCE OBLIGATOIRE pour la situation et la condition suivantes:

Situation: rapprochement de conjoint.e pour raison professionnelle

Condition: couple lié par un PACS

## Pièces complémentaires à fournir pour une demande de rapprochement du lieu de résidence de l'enfant dont il n'a pas la garde ou faire valoir une situation de garde alternée ou partagée.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie du livret de famille ou acte de naissance

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat de scolarité ou attestation de la structure d'accueil

(mentionnant la commune)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- justificatifs de partage de la garde alternée ou de l'accord parental

Décision du JAF ou jugement mentionnant explicitement la garde alternée, ou à défaut convention parentale signée et attestations sur l'honneur des deux parents.

## Pièces complémentaires à fournir pour une demande de mutation prioritaire: handicap

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif(s) du handicap

Tout justificatif attestant :

- 1<sup>o</sup> qu'il.elle est reconnu.e handicapé.e par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées mentionnée à l'article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles ;
- 2<sup>o</sup> qu'il est victime d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaire d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3<sup>o</sup> qu'il.elle est titulaire d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que son invalidité réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;
- 4<sup>o</sup> qu'il.elle fait partie des bénéficiaires mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;
- 5<sup>o</sup> qu'il.elle est titulaire d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- 6<sup>o</sup> qu'il.elle est titulaire de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité" définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ;
- 7<sup>o</sup> qu'il est titulaire de l'allocation aux adultes handicapés

## Validation

### J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations contenues dans ce dossier de candidature

Les candidats sont informés que leur demandes sont consultables par les services administratifs et d'instruction de l'ensemble des ENSA.

Cochez la mention applicable

Oui

Non